



CONTOPP®

FROST-EX MO 3

Numéro d'article: 30.411

Emploi

- Possibilité de poser la chape sous l'action du gel jusqu'à moins 10 °Celsius.
- Atteinte de la résistance à la compression de la chape requise (supérieure à 5 N/mm²) sous l'action du gel en fonction du dosage (voir tableau ci-après) et de la qualité du ciment en très peu de temps.

Domaine d'application

- Réalisation de chapes en ciment composites et flottantes.
- Réalisation de chapes de chauffage par le sol.

Caractéristiques

Couleur :	blanc opaque
État physique :	liquide
Temp. d'application :	supérieure à + 5 °C
Conservation :	environ 12 mois – à l'abri du soleil et du gel
Présentation:	Canette PE-HD : 20 kg net
	Fût poly : 240 kg net
	Conteneur : 1200 kg net

Dosage

Température	Dosage de MO 3 par 50 kg de ciment
0 à -5°C	0,40 kg
-5 à -8°C	0,80 kg
-8 à -10 °C	1,00 kg

Les volumes ajoutés requis dépendent des caractéristiques auxquelles la chape doit répondre et sont à déterminer au cours d'un premier essai selon DIN EN 13813

Matériaux de base

- CEM I de catégorie 32,5 R ou CEM II (types A recommandés) selon NF EN 197.
- Agrégat selon NF EN 12620.

Recette

- La dosage du produit Frost-Ex MO 3 dans la pompe à mortier devrait soit se faire ensemble avec l'eau de gâchage ou en dernier lieu.
- Veillez en principe toujours à une durée de malaxation suffisante d'au moins 2 minutes.
- Renoncer à l'emploi de rocailles gelées.
- Température du mortier frais lors de la coulée dans le coffrage d'au moins + 5 °C
- Protéger la chape fraîchement posée contre une perte d'humidité et de chaleur trop rapide jusqu'à l'atteinte d'une résistance à la compression d'au moins 5 N/mm² (engager des démarches de construction d'hiver).

CARACTÉRISTIQUES

DONNÉES TECHNIQUES

INSTRUCTIONS D'UTILISATION



Fiche
technique

Compatibilité avec les produits de la série CONTOPP®

- La combinaison de CONTOPP® Frost-Ex MO3 et des systèmes d'accélération CONTOPP® possède une influence positive sur la déshydratation, la résistance et l'ouvrabilité.

Sécurité

- L'utilisation de nos produits pose en principe toujours pour condition de respecter les règles générales d'hygiène du travail.
- CONTOPP® Frost-Ex MO3 est un produit écobiologique pour le bâtiment et exempt de chlorure et de solvants.
- Nos produits ne se décomposent pas s'ils sont stockés correctement. C'est aussi pour cette raison que la stabilité et la réactivité demeurent intactes lors d'un stockage de jusqu'à 12 mois.
- Veuillez consulter nos fiches de données de sécurité pour toute information complémentaire relative à la manipulation de nos produits de maturation CONTOPP®

Normes et prescriptions d'essai

- NF EN 13 813: Matériaux pour chapes.
- DTU 26.2, 52.1, 53.1, 53.2, 51.1, 51.11, 51.2, 59.3, 65.7, 65.8.

Commentaire

Les matières premières et produits issus de notre fabrication sont soumis à des contrôles sévères à l'usine. Il est interdit d'ajouter des produits d'autres fabricants lors de l'utilisation de nos produits. Veuillez considérer qu'il est impératif de contrôler l'appropriation de nos produits et de la méthode à mettre en œuvre aux conditions envisagées sur le chantier. La qualité du sable et du ciment, le gâchage et la transformation aux termes des règles de la technique de pose des chapes sont essentielles pour la qualité de la chape. Nous ne disposons d'aucun moyen de contrôler les conditions spécifiques au chantier et déclinons toute responsabilité liée à cette fiche technique de ce fait. La parution de cette fiche technique a pour effet d'annuler la validité de tous les exemplaires précédents.

Version 17.01.22

INFORMATIONS PARTICULIÈRES

OBSERVATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL